

Bulletin d'histoire politique

Puiser à la « source même » de la culture

Les échanges entre la Société d'étude et de conférences et la France (1940-1960)

Fanie St-Laurent



Volume 20, numéro 1, automne 2011

50 ans d'échanges culturels France-Québec 1910-1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055968ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055968ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

St-Laurent, F. (2011). Puiser à la « source même » de la culture : les échanges entre la Société d'étude et de conférences et la France (1940-1960). *Bulletin d'histoire politique*, 20(1), 126–136. <https://doi.org/10.7202/1055968ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Puiser à la « source même » de la culture

Les échanges entre la Société d'étude et de conférences et la France (1940-1960)

FANIE ST-LAURENT

*Candidate au doctorat en histoire du livre
Département de lettres et communications
Université de Sherbrooke*

Les premiers travaux d'histoire du livre au Québec, tels ceux de Claude Galarneau, ont souligné l'importance des relations France-Québec dans la mise en place d'un système-livre de ce côté-ci de l'Atlantique. Plus récemment, les ouvrages de Josée Vincent sur l'exportation du livre québécois en France¹ et de Gérard Fabre sur les échanges intellectuels entre la France et le Québec², entre autres, et *Passeurs d'histoire(s): Figures des relations France-Québec en histoire du livre*, les actes du colloque organisé par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Bibliothèque nationale de France et le Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec³ ont permis de mieux connaître les médiateurs des relations entre la France et le Québec dans le milieu du livre. Parmi ceux-ci, la gent féminine constitue néanmoins un ensemble méconnu, malgré les travaux de Chantal Savoie sur l'exposition universelle de 1900 à Paris et son influence sur les regroupements canadiens de femmes de lettres⁴.

Dans cet article, nous souhaitons nous pencher sur les échanges que la Société d'étude et de conférences (SEC), un regroupement de femmes fondé à Montréal en 1933, a pu entretenir avec la France. Plus précisément, nous voulons mettre en évidence ce que la SEC retient de la culture française. Ainsi, est-ce que la culture française constitue un modèle pour les membres de la SEC? Une inspiration? Quelle place est réservée à la production locale? Comment la SEC favorise-t-elle, participe-t-elle aux échanges? Y a-t-il des figures de passeuses, de médiatrices entre les deux cultures?⁵

La Société d'étude et de conférences

Fondée à Montréal en 1933, la Société d'étude et de conférences (SEC) rejoint principalement des femmes de l'élite canadienne-française qui veulent poursuivre leur formation intellectuelle. Le regroupement rappelle ainsi les nombreuses formes de sociabilité féminines du Canada anglais du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle telles que décrites par Heather Murray, qui allient mondanité et acquisition de connaissances⁶. L'aumônier du regroupement, le doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal et dominicain Marie-Ceslas Forest, souligne l'importance de la culture et de sa diffusion pour le groupe :

Ce que nous voulons, c'est que les femmes, au moins celles qui font partie de l'élite, gardent contact avec les livres, qu'elles ne restent étrangères, comme groupe sinon comme individus, à aucune forme de la culture, en un mot, qu'elles créent autour d'elles cette atmosphère spirituelle sans laquelle rien ne pourra éclore chez nous⁷.

Dès sa création, la SEC obtient un vif succès. En 1933, elle comprend sept cercles d'une douzaine de membres, qui se réunissent aux deux semaines parfois chez l'une, parfois chez l'autre. En 1960, elle en compte 83, ce qui représente plus de 1000 membres, dont environ la moitié provient de Montréal. La formule des cercles encourage l'émulation entre les membres, comme en témoigne Alice Roche, présidente de 1953 à 1955 : « Mon appartenance à un cercle m'a beaucoup aidée. La conscience que j'ai apportée à l'élaboration de mes travaux, la délectation que j'y ai trouvée ont fait naître en moi le désir d'aller toujours plus avant dans l'exercice de l'écriture »⁸.

Le regroupement existe toujours aujourd'hui, mais son mandat, ainsi que ses membres, ont fort évolué avec le temps. À l'origine, ses deux principaux volets d'activités sont, d'une part, l'étude et la recherche dans les cercles et, d'autre part, l'audition de conférences offertes à tous les membres par des spécialistes reconnus. Ces deux volets, l'étude et les conférences, permettent aux membres d'élargir leurs horizons de connaissances en assistant aux conférences et de s'investir plus activement dans leur formation intellectuelle en produisant des travaux sur des thématiques diverses : art, littérature, musique et histoire, entre autres. En outre, la SEC est à l'origine de plusieurs manifestations littéraires et culturelles du milieu du XX^e siècle au Canada français. Le regroupement met sur pied un concours littéraire annuel en 1936, organise les deux premiers salons du livre à Montréal dans les années 1950, fait paraître un bulletin culturel de 1951 à 1967, soumet des mémoires à quatre commissions royales d'enquête⁹, obtient des subventions de fonctionnement de divers organismes culturels et gouvernementaux au Canada et crée des liens concrets avec des auteurs, des professeurs et des diplomates du Canada français et de l'extérieur. Ces

projets demandent aux femmes de maîtriser la langue, de ciseler des arguments et de se positionner dans un espace public dominé par les hommes à cette époque. De surcroît, les femmes qui participent aux activités du regroupement se retrouvent dans l'espace public alors que leur formation s'arrête souvent aux études primaires, voire au passage au couvent, bien que cette situation évolue avec le siècle. Leurs prises de position témoignent donc de l'assurance, de la rigueur et de l'acuité intellectuelles qu'elles développent au fil des ans, déployant gratuitement leur temps et leur savoir-faire au service du groupe.

Des médiatrices culturelles

Certaines Françaises font partie du regroupement et jouent un rôle de médiatrices culturelles. Odette Lebrun, fondatrice de la Société d'étude et de conférences en 1933, a pour objectif de réunir « toutes les femmes qui ne se croient pas des puits de science à leur sortie du couvent, toutes celles chez qui la vie quotidienne n'a pas tué ou recroquevillé sans espoir les goûts intellectuels, toutes celles qui ont de l'idéal, qui aiment le beau, qui croient que les loisirs peuvent s'occuper, se meubler »¹⁰. Émigrée aux États-Unis puis au Canada en 1927, Odette Lebrun repart pour la France peu après 1934 et ce sont des Canadiennes françaises qui lui succèdent à la direction du regroupement. La venue d'une autre Française à la SEC, Jeannette Boulizon, des années 1940 aux années 2000, marquera le regroupement et ses membres¹¹. Dans une entrevue qu'elle nous accordait en 2004, Jeannette Boulizon évaluait d'une façon fort éloquente le rôle de la SEC :

Personne ne peut se rendre compte de l'impact qu'a eu la Société d'étude et de conférences. Il est impossible de comprendre aujourd'hui à quel point son influence a été sensationnelle, extraordinaire, historique sur le développement féminin à Montréal, puis à Ottawa, Québec, Chicoutimi et Trois-Rivières. Les femmes qui jusque-là étaient cantonnées à la cuisine et aux enfants, tout d'un coup se sont aperçues qu'elles pouvaient lire, discuter entre elles, écrire et participer à un concours littéraire. Ça a été absolument une révélation¹².

Venue au Canada pour fuir devant l'imminence de la guerre et pour travailler alors que son milieu social privilégié s'en étonne, Madame Boulizon en profite pour partager sa culture d'origine dans son pays d'accueil tout en s'appropriant la culture canadienne-française, notamment en enseignant au Collège Stanislas puis à Marie-de-France, en participant aux activités de la SEC, en acceptant même la présidence du groupe dans les années 1980 et en travaillant pour l'Union française afin d'aider les nouveaux arrivants français. Elle s'impliquera également dans l'organisation du mouvement scout autour de Stanislas, dans l'École des parents de Montréal et elle accompagnera son mari, Guy Boulizon, dans ses projets

d'écriture, tel *Poésies choisies pour les jeunes* paru en 1955 dans lequel « les inédits d'auteurs canadiens voisinent avec des textes célèbres d'auteurs français »¹³. Jeannette Boulizon, de même qu'Odette Lebrun, sera une figure de médiatrice culturelle et représentera parfois un idéal culturel pour certaines membres de la SEC.

La SEC accorde une attention particulière à la société et à la culture françaises. La formation intellectuelle, son premier objectif, passe nécessairement par la culture française pour le regroupement. « La France demeure à l'avant-garde, dès qu'il s'agit de promouvoir les valeurs de l'esprit » soutient Marie Raymond à la fin de son mandat de présidente du regroupement en 1953¹⁴. Pour accéder plus directement à cette culture, le regroupement utilise deux moyens : les bourses d'études à Paris et les conférenciers d'origine française.

Les bourses d'études à Paris

La Société d'étude et de conférences (SEC) demande à ses membres de s'investir elles-mêmes dans le développement de leur culture intellectuelle. Les réunions de cercles sont l'occasion pour ces femmes de se rassembler et d'aborder des sujets qui ont préalablement fait l'objet de recherches personnelles. Chaque année, chaque membre doit rédiger au moins un travail personnel qu'elle pourra ensuite présenter au concours littéraire annuel. À partir de 1949, les plus douées et celles qui ont poursuivi leurs études au-delà du baccalauréat pourront poser leur candidature pour l'obtention d'une bourse d'études à Paris dans le champ de recherche de leur choix. Avec ces boursières, la SEC se donne les moyens de se développer et de toucher de très près à la culture française.

Selon les archives du regroupement, c'est lors de la réunion du 25 mai 1948 que le père Marie-Ceslas Forest annonce au comité exécutif que, par l'intermédiaire de l'attaché culturel à l'ambassade de France, Jean Mouton, il serait possible d'obtenir du gouvernement français une bourse d'études en France pour l'une des membres du regroupement¹⁵. Le père Forest expose la proposition de Jean Mouton : il s'agit d'une bourse d'études de 10 000 francs (ou 100 000 francs : deux procès-verbaux se contredisent) pendant une période d'au moins six mois. La réunion du 20 juin 1948 rassemble un comité qui doit octroyer la bourse à la personne la plus méritante. L'assemblée s'ouvre sur une prière au Saint-Esprit afin de guider les déléguées dans un choix judicieux et le comité procède par élimination parmi les 18 candidatures provenant de Montréal, de Sherbrooke, de Valleyfield, d'Ottawa et de Chicoutimi. Les sept finalistes sont Simone Boyer, Cécile Chabot, Jeanne Desrochers, Marie-Thérèse Fredette, Alma de Chantal, Renée de Bellefeuille et Denise Gadbois Chaput. Selon le comité, « il apparaît indispensable de désigner quelqu'un dont le nom ne

donnera lieu à aucune objection, et celui de Cécile Chabot, peintre et poète, est celui qui remplit le mieux cette condition»¹⁶. Cécile Chabot suit pendant deux ans les cours d'histoire de l'art à l'École du Louvre où elle s'intéresse particulièrement à la peinture et à l'illustration.

De 1948 à 1964, quatorze boursières vont poursuivre leurs études en France, comme le montre le tableau 1.

Tableau I
Les boursières de la Société d'étude et de conférences (1948-1964)¹⁷

Année	Boursière
1948-1949	Cécile Chabot
1949-1950	Alma de Chantal
1950-1951	Estelle Trépanier
1951-1952	Michelle Lasnier
1952-1953	Hélène Bertrand
1953-1954	Louise Parent
1954-1955	Marie-José Clift
1955-1956	Paule Langlois
1956-1957	Christine Gonthier
1958-1959	Josette Laframboise
1959-1960	Denyse Brosseau
1960-1961	Marie Sénécal
1961-1962	Marie Gravel
1963-1964	Jeanne Baillargeon

Plusieurs lauréates s'inscrivent aux cours de littérature à la Sorbonne et certaines s'intéressent à la peinture, à la philosophie et au droit. Le *Bulletin de la Société d'étude et de conférences* qui, en 1966, consacre un article aux lauréates, soutient que

[...] pour plusieurs d'entre elles, cette bourse modeste a été le point de départ d'études très poussées et très fructueuses. Pour toutes, le souvenir de leur séjour en France est resté vivace. Les portes qui se sont ouvertes pour elles, la culture qu'elles ont puisée à la source même leur a permis de faire bénéficier le Canada français tout entier de leur enrichissement¹⁸.

Plusieurs lauréates ont en effet poursuivi leurs études à leur retour et ont obtenu des emplois intéressants par la suite. Par exemple, Cécile Chabot a illustré des livres pour la jeunesse, Alma de Chantal a publié des poèmes et a travaillé comme céramiste, Estelle Trépanier a enseigné la littérature à l'Université de Houston aux États-Unis, Michelle Lasnier est devenue superviseuse des émissions féminines de Radio-Canada, Hélène Bertrand a enseigné la littérature française à l'Université York à Toronto, Louise Parent a enseigné l'histoire de l'art et le graphisme à l'Université Laval, Paule Langlois a obtenu le poste de traductrice officielle au secrétariat d'État à Ottawa et Christine Gonthier s'est spécialisée en psychiatrie.

Le fait d'octroyer une bourse d'études en France montre que la SEC accorde une grande importance à la culture française, la considérant comme « la source même » de la culture francophone. Il semble que ces « retours d'Europe » ramènent de beaux souvenirs avec elles, certes, mais également une confiance et une crédibilité nécessaires à la poursuite de leurs études et à leur entrée sur le marché du travail dans un milieu d'hommes. La culture française que ces heureuses élues touchent de très près est synonyme de prestige et d'émancipation, en d'autres mots, ce gain de capital culturel amène nécessairement un gain de capital social qui leur sera bénéfique tout au long de leur carrière. Pour celles qui n'obtiennent pas ces bourses, il reste tout de même les conférences de la SEC qui font souvent le pont entre la France et le Canada français.

Les conférenciers d'origine française

Le programme d'activités de la SEC comprend des conférences offertes par des auteurs, des scientifiques et des professeurs reconnus. Entre 1940 et 1960, le regroupement reçoit plus de 300 conférenciers à sa tribune, soit aux conférences bimensuelles les mardis après-midi, soit aux thés-causeries annuels rassemblant le tout-Montréal et comblant des salles de 700 à 800 personnes à l'hôtel Windsor.

Les rapports annuels de la SEC comportent la liste des conférenciers invités. Une recherche dans des répertoires biobibliographiques a permis de retracer le lieu d'origine de trois quarts d'entre eux. Ainsi, près de 40 % des conférenciers proviennent du Canada français, 25 % de France et un peu plus de 10 % d'ailleurs, principalement d'Europe. La liste des conférenciers laisse transparaître que la SEC est ouverte sur la France, certes, mais aussi sur l'ensemble de l'Europe et du monde. Parmi ses invités français, la SEC reçoit des personnalités qui représentent le « canon » littéraire ou mondain de l'époque. Par exemple, Germaine Poinso-Chapuis, vice-présidente de l'Assemblée nationale française, se présente à deux reprises, en 1949 et en 1950, devant l'auditoire de la SEC. Ses conférences sur « La famille française » et sur « Le folklore provençal » démontrent, selon le rapport

annuel 1948-1949, que Madame Poinso-Chapuis est « une avocate de premier ordre qui sait allier à des qualités essentiellement féminines l'étoffe d'un homme d'état »¹⁹. En 1952, la SEC reçoit la duchesse Edmée de la Rochefoucauld, emblème de la mondanité française. Sa conférence, intitulée « La poésie féminine en France de 1900 à 1950 » est précédée d'une première conférence au Cercle universitaire. Claude Mauriac, fils de François Mauriac, offre une « Rencontre avec les grands auteurs : Cocteau, Gide, Malraux » en 1955. Il est alors critique littéraire et dramatique au journal *Le Figaro*. En avril 1956, Gabriel Marcel, grand prix de littérature de l'Académie française, apporte un « Jugement d'ensemble du théâtre français contemporain : manque de valeur et de fraîcheur ». Et, car nous ne pouvons que présenter quelques-uns des 73 invités français, à deux reprises, soit en 1951 et en 1959, la SEC confie la conférence du thé-causerie annuel au futur académicien Pierre Emmanuel. Sa première conférence est intitulée « Poésie et connaissance de soi » et la seconde est le récit d'une « Rencontre avec quelques poètes canadiens ».

Le choix de certains orateurs aux conférences de la SEC répond sans doute à une demande des membres²⁰, mais il est également le résultat d'ententes avec d'autres associations ou paraît dans certains cas incontournable dans le milieu culturel et mondain de l'époque. Sans connaître les détails des ententes entre les conférenciers, nous savons par exemple que Marie Raymond et Pauline Geoffrion-Choquette, en voyage à Paris en 1949 informent le conseil d'administration de la SEC de la venue prochaine de la duchesse de la Rochefoucauld. Les procès-verbaux du regroupement indiquent que « à leur avis, il serait convenable et opportun que la SEC donnât une réception en son honneur »²¹. Aussi, surtout dans les années 1950, la Société d'étude et de conférences et la Société des écrivains canadiens partagent au moins 19 conférenciers, dont Jacques de Lacretelle, Marc Chadourne, Pierre-Henri Simon et Samuel de Sacy. Or si la SEC profite du passage inévitable de conférenciers en tournées ou invités par d'autres groupes, les conférenciers des thés-causeries annuels restent mûrement choisis par les administratrices. Ainsi, il est frappant de constater que 12 des 20 orateurs qui prennent la parole à ces événements sont français ou proviennent de l'Europe francophone²², ce qui montre l'importance et le prestige que donne la SEC à la culture française²³.

La SEC sait également faire preuve d'initiative en invitant des conférenciers modernes et même controversés. C'est le cas de Jean-Paul Sartre dont la conférence est intitulée « La littérature des années de guerre : littérature clandestine et littérature de résistance ». La venue de Sartre à Montréal en mars 1946 a en effet créé tout un émoi, comme l'a étudié Yvan Cloutier²⁴, si bien que la présidente d'alors, Thérèse Dupuy, a cru bon de demander conseil aux plus hautes autorités religieuses. Monseigneur Charbonneau, archevêque de Montréal, répond : « J'aime mieux le voir parler à la Société

d'étude et de conférences que partout ailleurs», misant ainsi sur le caractère féminin, inoffensif voire insouciant du regroupement. La critique s'accroche aussi au caractère mondain de l'événement, traitant davantage de la tenue vestimentaire et des chapeaux de l'auditoire, que des idées et du contenu de la conférence. André Langevin, au *Devoir*, est assez clair :

Il faut croire que la publicité a été formidable, car il y avait du monde... et des grandes dames. Tous les quartiers chics de la métropole étaient dignement représentés... [...] Tout ce monde-là jacassait à qui mieux mieux d'un auteur et d'une doctrine qu'il ne connaît pas...²⁵

Or de telles conférences créent nécessairement des incidences sur les gens qui y assistent. Dans l'ouvrage célébrant les cinquante premières années de la SEC, Andrée Paradis, présidente de 1948 à 1950, indique que c'est grâce à Monseigneur Charbonneau « que nous nous souvenons du brillant inventaire que nous fit Sartre de la littérature française pendant la guerre »²⁶.

Les conférenciers d'origine canadienne-française

Les administratrices accordent certainement un prestige, une crédibilité prépondérante aux conférenciers français. Mais elles donnent également une bonne place aux personnages locaux, aux professeurs des universités Laval et de Montréal, aux scientifiques et aux créateurs du Canada français. De Luc Lacoursière à Paul-Émile Borduas en passant par Judith Jasmin et Gérard Pelletier, les artistes et intellectuels canadiens-français intéressent l'auditoire du regroupement. Il est également question des problèmes qui touchent l'actualité canadienne : en 1940, la SEC propose une série de conférences sur la position du Canada pendant la guerre et l'année suivante, une autre série sur le tricentenaire de la fondation de Montréal ; en 1950, René Garneau, secrétaire de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, à laquelle la SEC a elle-même soumis un mémoire, est l'invité du thé-causerie. En fait, tout en donnant une attention soutenue à la culture française, la SEC ne tourne pas le dos à la culture locale. Souvent conservateur et mondain, le regroupement peut aussi se révéler moderne et d'actualité.

Les conférenciers ne reçoivent pas un gros cachet de la SEC. « Le plus souvent, nos conférenciers sont heureux et flattés de venir chez nous ; quelques-uns y ont même trouvé le début d'une belle carrière »²⁷, note-t-on dans les procès-verbaux du regroupement en 1948. À la SEC, les conférenciers trouvent en effet un public de lectrices éventuelles et des femmes vraiment intéressées par l'ouverture culturelle qui leur est offerte. En fait, comme l'exprime Alain Viala dans *Naissance de l'écrivain* à propos des salons littéraires et mondains du xvii^e siècle, ces rencontres profitent à la fois aux conférenciers et à leur auditoire :

D'une part, les écrivains s'y trouvent en contact avec une élite sociale de leurs lecteurs et peuvent observer les tendances du goût mondain dominant. Mais, d'autre part, l'élite sociale cherche là des moyens de distinction : converser avec les auteurs permet d'être en prise directe sur l'actualité de la production littéraire ; et, les effets du snobisme aidant, ces mondains amplifient en courants de la mode les tendances esthétiques qui répondent le mieux à leurs attentes²⁸.

La question des conférenciers est importante, car elle montre les liens étroits entre culture et mondanité, comme le rappelle Viala. De sorte que la SEC se rapproche de la diplomatie française, du consulat et de l'ambassade de France. C'est ainsi qu'elle obtient les bourses d'études et c'est probablement pourquoi l'on reconnaît le travail de deux de ses dirigeants. En effet, en 1951, le gouvernement français, représenté par Jean Mouton et François de Laboulaye de l'ambassade de France et Ernest Triat, consul général de France, honore le père Marie-Ceslas Forest ainsi qu'Alexina Beaudry-Hudon, la présidente de 1946 à 1948, en leur remettant les insignes d'officiers d'Académie remises aux personnes contribuant activement à l'expansion de la culture française dans le monde.

* * *

La Société d'étude et de conférences crée des liens avec la France et, selon elle, puise à la « source même » de la culture francophone. Ces liens favorisent certainement la propagation de la culture française au Canada, mais il faut retenir que la SEC ne tourne pas le dos aux chercheurs et aux créateurs locaux, qu'elle fait preuve d'initiative en invitant beaucoup de conférenciers canadiens-français et qu'elle offre, finalement, une culture d'ouverture à ses membres. Elle respecte en cela l'objectif qu'elle se donne en 1949 :

Sur cette terre d'Amérique où nous représentons le seul noyau français bien constitué, [la Société d'étude et de conférences] a pour mission de favoriser l'éclosion de notre culture. Elle travaille en un mot à l'accroissement du Canada français. Bref, ses possibilités sont illimitées²⁹.

Notes et références

1. Josée Vincent, *Les tribulations du livre québécois en France (1959-1985)*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1997.
2. Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec 1930-2000 : les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti pris et Possibles, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.
3. Marie-Pier Luneau, Jean-Dominique Mellot, Sophie Montreuil et Josée Vincent (dir.), en collaboration avec Fanie St-Laurent, *Passeurs d'histoire(s). Figures des relations France-Québec en histoire du livre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

4. Chantal Savoie, «L'Exposition universelle de Paris (1900) et son influence sur les réseaux des femmes de lettres canadiennes», Gérard Fabre et Denis Saint-Jacques (dir.), *Études littéraires*, «Les réseaux littéraires France-Québec au début du xx^e siècle», vol. 36, n^o 2, automne 2004, p. 17-30.
5. Ce travail repose sur la consultation de plusieurs sources dont les rapports annuels de 1940 à 1960 produits par la Société d'étude et de conférences et conservés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec, différents ouvrages bio-bibliographiques ainsi que d'autres publications et archives du regroupement auxquelles les administratrices actuelles de la SÉC nous ont généreusement donné accès dans le cadre de notre doctorat en histoire du livre à l'Université de Sherbrooke. Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance au Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec (GRÉLQ), au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ainsi qu'à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour leur grand support dans l'ensemble de nos recherches.
6. Heather Murray, *Come, Bright Improvement! The Literary Societies of Nineteenth-Century Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 2002.
7. Marie-Ceslas Forest, «Allocution du T. R. Père M.-Ceslas Forest, o. p.», *Rapport annuel 1947-1948*, Montréal, Société d'étude et de conférences, 1948, p. 73-74.
8. Fernande Moreau, «Entretien avec Madame Alice B. Roche», *Cinquante ans déjà... 1933-1983*, Montréal, Société d'étude et de conférences, 1983, p. 27.
9. En 1949, la Société d'étude et de conférences soumet un premier mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada présidée par Vincent Massey; en 1956, elle en rédige un deuxième à l'occasion de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision présidée par Robert Fowler; en 1965, elle participe à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada présidée par André Laurendeau et Arnold Davidson Dunton et, en 1968, elle soumet son dernier mémoire à la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada présidée par Florence Bird.
10. Édith Plamondon, «La Société d'étude et de conférences», *La Revue moderne*, décembre 1934, p. 7.
11. Voir notre article «Envisager le milieu littéraire avec une perspective féminine: le cas de Jeannette Boulizon», *Documentation et bibliothèques*, octobre-décembre 2010, p. 162-168.
12. Fanie St-Laurent, «Entrevue avec Jeannette Boulizon», Montréal, 19 novembre 2004, 42 minutes.
13. Jeanne Boulizon et Guy Boulizon, *Poésies choisies pour les jeunes*, Beauchemin, 1955, p. 7.
14. Anonyme, «Un travail d'envergure à la SEC», *La Presse*, 13 mai 1953, p. 6.
15. Lucile Dumas, assistante secrétaire, «Procès-verbal de la première réunion du comité exécutif de la Société d'étude et de conférences pour la saison 1948-1949», Cercle universitaire, Montréal, 25 mai 1948, p. 2.
16. Marie Raymond, secrétaire, «Réunion du comité pour la bourse d'étude, tenue le dimanche 20 juin, chez Madame Raymond Eudes», 20 juin 1948, p. 2.
17. Il a été impossible de retracer le nom des boursières pour les années 1957-1958 et 1962-1963. Il est possible que la bourse n'ait pas été attribuée pour ces années.

18. Anonyme, « Les boursières de la Société d'étude et de conférences », *Bulletin de la Société d'étude et de conférences*, vol. XVI, n° 1-2, juin 1966, p. 61.
19. Marie Raymond, « Rapport de la secrétaire », *Rapport annuel 1948-1949*, Montréal, Société d'étude et de conférences, 1949, p. 28.
20. Les procès-verbaux comprennent chaque année une liste des invités que les membres souhaiteraient entendre.
21. Madeleine Trahan, secrétaire, « Procès-verbal de la cinquième réunion du comité exécutif de la Société d'étude et de conférences pour la saison 1949-1950 », Hôtel Windsor, Montréal, 29 novembre 1949, p. 1-2.
22. Il s'agit d'Henri Laugier (1942), Jacques, de Lacretelle (1945), Jean-Paul Sartre (1946), Pierre Emmanuel (à deux reprises en 1951 et en 1959), Albert Béguin (1953), André Rousseaux (1954), Claude Mauriac (1955), Gabriel Marcel (1956), Marguerite Yourcenar (1957), Jean-Louis Curtis (1958) et André Chamson (1960).
23. Une autre analyse, que nous n'avons malheureusement pas le temps de présenter dans cet article, indique que 25 % des thèmes abordés dans les conférences touchent la culture française, alors que les sujets canadiens-français représentent près de 10 % des conférences.
24. Yvan Cloutier, « Sartre à Montréal en 1946 : une censure en crise », *Voix et images*, vol. XXIII, n° 2, 68, hiver 1998, p. 266-280.
25. André Langevin, « M. Jean-Paul Sartre et l'existentialisme », *Le Devoir*, 11 mars 1946, p. 10.
26. Jeannette Boulizon, « Dialogue avec Andrée Paradis », *Cinquante ans déjà... 1933-1983*, Montréal, Société d'étude et de conférences, 1983, p. 21.
27. Lucile Dumas, assistante secrétaire, « Procès-verbal de la première réunion du comité exécutif de la Société d'étude et de conférences pour la saison 1948-1949 », Cercle universitaire, 25 mai 1948, p. 1-2. En 1947, un cachet de 25 \$ est offert à chacun des conférenciers, Andrée Blain, secrétaire, « Procès-verbal de la cinquième assemblée de l'exécutif de la Société d'étude et de conférences », 3 octobre 1947, au domicile de Madame Fernand Dorais.
28. Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », [1985], p. 132-133.
29. Anonyme, « Historique de la Société d'étude et de conférences », *Rapport annuel 1948-1949*, Montréal, Société d'étude et de conférences, 1949, p. 20.